

1997-2017. Il y a vingt ans, le CFIE publiait le premier numéro de sa lettre *Impact Entreprises*. Huit pages tous les deux mois qui constituaient, à l'époque, l'une des premières lettres entièrement dédiées à la RSE en France. Tout au long de l'année, nous ferons un point sur ce qui a évolué (ou non) parmi les différents aspects de la RSE.

INSTITUTIONS, REGLEMENTATIONS

Climat, énergie, Inde

En avance sur ses objectifs, l'Inde accélère sur le solaire

En début d'année, un rapport de la Central Electricity Authority (CEA, l'organe public indien qui conseille le gouvernement sur sa politique énergétique) affirmait que l'Inde pourrait dépasser ses objectifs en termes de part d'énergies renouvelables dans son bouquet énergétique pour 2027 (voir *Impact Entreprises* n° 250). Le gouvernement indien semble avoir entendu le message puisque fin février, Piyush Goyal, le ministre indien de l'Energie, du charbon, des énergies nouvelles et renouvelables et des mines, a annoncé que **le pays doublait à 40 GW son objectif d'installation de nouvelles capacités d'énergie solaire d'ici à 2020**. Cette décision fait suite à l'attribution d'un projet de centrale solaire d'une capacité de 750 MW dans l'Etat du Madhya Pradesh, projet pour lequel les constructeurs (les entreprises indiennes Mahindra Renewables Pvt. Ltd. et Acme Solar Holdings Pvt. Ltd. et la société suédoise Svensk Solenergi) ont proposé **un prix au mégawatt-heure historiquement bas en Inde (2 980 roupies, soit 42 euros)**. Le ministre précise que cette décision répond à une forte demande des Etats indiens pour ce type de projets.

Climat, énergie, Cap-Vert

Le Cap-Vert renforce ses ambitions en matière d'énergies renouvelables

Le gouvernement du Cap-Vert a annoncé qu'il avait pour objectif de produire 100 % de son énergie à partir de sources renouvelables d'ici à 2020. Le [plan initial](#), publié en 2011, prévoyait de porter la part des énergies renouvelables à 50 %. Depuis, quatre centrales ont été construites sur des îles inhabitées du pays avec une capacité installée totale de 25,5 MW. Le succès de ce plan et les difficultés pour importer de l'énergie, souvent issue de combustibles fossiles, ont convaincu le gouvernement de fixer cet objectif ambitieux.

Biodiversité, énergie, Kenya

Le Kenya se lance dans le charbon

Le régulateur de l'énergie kenyan a validé la construction d'une importante centrale à charbon (1 000 MW), **la première du pays, en dépit de l'opposition des associations et des populations locales**. Cette centrale, qui représentera près de la moitié de la puissance électrique actuelle du Kenya, doit être construite sur l'île de Lamu, située au nord de la côte maritime du pays. La région est concernée par un vaste plan du gouvernement, qui souhaite y développer de nombreuses infrastructures (aéroport international, complexe touristique...). Or, selon Save Lamu, une association dédiée à la protection de l'environnement et des populations locales, **ce plan aura des conséquences désastreuses sur la biodiversité** particulièrement riche de la côte, notamment la biodiversité marine, ainsi que sur les populations locales. Elle soulève également le paradoxe de cette décision, puisque dans sa contribution à la COP21, le Kenya s'est engagé à réduire ses émissions de 30 % d'ici à 2030 par rapport à un scénario de *statu quo* (*business as usual*).

OUTILS POUR LA RSE ET L'ISR (indicateurs, tendances, initiatives, études)

Foncier, agroalimentaire, Afrique

L'accès aux terres africaines pourrait devenir un enjeu stratégique

Avec l'accroissement de la population mondiale et du niveau de vie des classes moyennes dans les pays émergents, **la demande de produits agricoles devrait augmenter de 60 % à 100 % d'ici à 2050**. Cette évolution soulève de nombreux problèmes, touchant à la manière dont le secteur agricole va s'organiser non seulement pour atteindre cet objectif, mais aussi pour préserver les ressources, limiter les émissions de GES, assurer un revenu aux agriculteurs et garantir la sécurité alimentaire des pays. Lors d'un atelier d'évaluation sur la mise en œuvre du projet de « Renforcement de la gouvernance de la sécurité alimentaire et de la nutrition » (Pro-Act) qui se déroulait le 22 février à Dakar, le représentant de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), Reda Lebtahi a souligné qu'avec près de 60 % des terres

non cultivées dans le monde, l'Afrique allait devenir un continent stratégique. **Cette position devrait aussi attiser les convoitises vis-à-vis du foncier « disponible » et exacerber les conflits locaux.** Ce problème, qui se pose déjà avec acuité (voir la [rubrique foncier d'Impact Entreprises](#)), risque donc de s'accroître.

Développement, agriculture, monde

Un nouveau rapport de la FAO insiste sur l'importance d'une réforme du secteur alimentaire

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié un [rapport](#) intitulé *L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : Tendances et défis*, qui conclut que seule une transformation radicale du système alimentaire mondial permettra d'atteindre l'Objectif de développement durable n° 2 (éradiquer la faim et la malnutrition d'ici à 2030). Le rapport identifie quinze tendances ayant un impact, positif ou négatif, sur la sécurité alimentaire (réduction de la faim dans le monde, réchauffement climatique, augmentation démographique, concentration du secteur entre quelques acteurs...) et **dix défis pour améliorer cette sécurité alimentaire** (produire plus et mieux, protéger la biodiversité, adopter une gouvernance plus inclusive pour les petits agriculteurs des pays pauvres...). Le document insiste sur l'importance de la lutte contre l'extrême pauvreté par le biais d'un soutien au développement des populations pauvres, à la réduction des inégalités et à la protection des personnes vulnérables (femmes, personnes âgées...). **Si ces changements ne sont pas opérés, la FAO estime que 600 millions de personnes souffriront toujours de la faim en 2030 et qu'elle ne sera pas éradiquée en 2050.**

PARTIES PRENANTES ENGAGEES

Climat, énergie, Afrique du Sud

En Afrique du Sud, l'opposition entre charbon et énergies renouvelables se poursuit

Le bras de fer entre le gouvernement sud-africain et les entreprises du charbon a connu un nouvel épisode de crispation à la fin du mois de février lorsque **des travailleurs de ce secteur ont bloqué les autoroutes conduisant à Pretoria, la capitale administrative du pays.** Cette manifestation faisait suite à l'appel lancé le 10 février dernier par le président Jacob Zuma à la compagnie nationale d'électricité, lui demandant de signer des contrats de rachat d'électricité renouvelable auprès des producteurs indépendants. Favorable au nucléaire et au charbon, Eskom refuse de signer ces contrats et entend freiner le développement des énergies renouvelables dans le pays (voir [Impact Entreprises n° 246](#)). Selon les manifestants, qui reprennent les chiffres du secteur charbonnier, le développement des énergies renouvelables détruirait 30 000 emplois dans ce secteur.

Droits humains, finance, justice, Etats-Unis, Honduras

Des paysans honduriens portent plainte contre une filiale de la Banque mondiale

En avril 2015, plusieurs ONG, parmi lesquelles Oxfam et Global Witness, avaient publié une étude intitulée *« The Suffering of Others »* dans laquelle elles accusaient la SFI (IFC en anglais), la filiale de la Banque mondiale (BM) spécialisée dans le financement du secteur privé, de **financer des projets à l'origine d'importantes violations des droits humains dans plusieurs pays.** Le 7 mars dernier, l'association EarthRights International (ERI) a déposé, pour le compte de paysans honduriens, deux recours collectifs (*class action*) auprès d'un tribunal fédéral des Etats-Unis (Washington DC, lieu du siège de la BM) contre la SFI et une autre filiale de la BM, IFC Asset Management Corporation (AMC). **Les plaignants accusent la SFI et IFC AMC d'avoir financé la société familiale hondurienne Dinant** (qui exploite d'importantes plantations de palmier à huile dans le nord du pays) *« sans la moindre considération pour les risques de préjudice évidents et hautement probables que leurs actions pourraient occasionner aux plaignants »*. Ils font état **d'intimidations de la part du personnel de sécurité de Dinant, de fraudes, de menaces, d'agressions et de meurtres destinés à terroriser les paysans locaux.** Cette action fait suite à plusieurs tentatives effectuées auprès de la justice hondurienne et des instances internes de la SFI, sans aucun résultat satisfaisant à ce jour. Par ailleurs, si la SFI est en principe protégée par une immunité absolue résultant d'une loi fédérale américaine (1945 International Organizations Immunities Act), ce n'est pas le cas de IFC AMC.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Climat, finance, monde

Les banques prennent peu en compte la dimension climatique dans le financement des navires

Absent des négociations de la COP21, le transport maritime a intégré l'enjeu climatique mondial à travers un accord, signé en octobre 2016 sous les auspices de l'Organisation maritime internationale (OMI), qui prévoit la rédaction d'une feuille de route en 2023 (voir [Impact Entreprises n° 247](#)). En dépit de ce délai en décalage avec l'urgence climatique, les banques ne semblent pas encore avoir adopté de mesures substantielles pour permettre au secteur maritime d'aborder avec conviction la transition énergétique. C'est du moins ce qui ressort d'une [étude](#) réalisée par le *think tank* Carbon War Rooms et le cabinet spécialisé dans le conseil au secteur maritime UMAS. **Cette étude souligne que les banques détiendraient en portefeuille quelque**

400 milliards de dollars affectés au financement des navires. Pourtant, rares sont celles qui, aujourd'hui, évaluent l'efficacité énergétique des navires qu'elles financent ou qui ont mis en place des programmes de financement examinant si ce type d'actif suit une trajectoire de réduction des différentes émissions atmosphériques. **Or, un navire financé aujourd'hui sera vraisemblablement confronté à une taxe carbone avant sa première mise en cale sèche.** Et l'étude de conclure que c'est donc maintenant qu'il faut imaginer des scénarios à long terme intégrant des technologies d'avenir et des mécanismes de financement innovants.

Climat, énergie, Afrique

Coup d'envoi opérationnel pour l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables

L'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (IAER) a été lancée en 2015 avec pour **objectif d'installer** sur le continent **10 GW de centrales d'énergies renouvelables d'ici à 2020 et 300 GW d'ici à 2030**, une ambition qui pourrait nécessiter un investissement de 862 milliards de dollars entre 2015 et 2030 si l'on s'en tient aux chiffres présentés dans l'étude réalisée en 2015 par l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (IRENA) intitulée « [Africa 2030 : roadmap for a renewable energy future](#) ». En marge de la deuxième réunion du conseil d'administration de l'IAER, qui s'est tenue en Guinée-Conakry début mars, les dix-neuf premiers projets participant à l'initiative ont été adoptés.

ENTREPRISES (initiatives & controverses)

Sécurité, hydrocarbures, Nigeria

Nouvelle explosion mortelle d'un gazoduc appartenant au groupe ENI

Quatre agriculteurs nigériens ont trouvé la mort lors de l'explosion, dans le delta du Niger, d'un gazoduc appartenant à AGIP, une filiale de l'énergéticien italien ENI, et à la société nigérienne Nigeria LNG Ltd. Cet accident serait dû à la négligence des deux sociétés, qui n'ont pas procédé à la réparation des installations en dépit des avertissements des autorités locales. Au Nigeria, les entreprises gazières et pétrolières font régulièrement l'actualité en raison du manque d'entretien de leurs installations et des actes de sabotage qui provoquent des accidents, parfois mortels, et une importante pollution des sols impactant lourdement la population et les agriculteurs locaux (voir [Impact Entreprises](#) n° 234 et n° 248).

Chaîne d'approvisionnement, textile

1997-2017 : petite rétrospective sur les droits sociaux dans la chaîne d'approvisionnement

A l'époque où le CFIE a décidé de créer [Impact Entreprises, en mars 1997](#), les **conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement des grandes marques**, en l'occurrence celle d'Adidas, constituaient déjà l'un des principaux sujets abordés. En Europe, le mouvement visant à exiger des donneurs d'ordre qu'ils prennent en compte, dans leur politique, le respect des conditions de travail des ouvriers de leurs sous-traitants et fournisseurs a d'abord touché l'industrie des articles de sport au début des années 90, avant de s'élargir aux secteurs de l'habillement et de la grande distribution au milieu des années 90. **En vingt ans, qu'est-ce qui a changé ?** Tout d'abord, le périmètre d'observation des acteurs de la société civile : il s'est étendu pour concerner la plupart des activités qui s'adressent au grand public et, en premier lieu, les produits électroniques puis, progressivement, les activités B2B. Ensuite, les contrôles sur site : encore balbutiants il y a vingt ans, ils se sont multipliés afin de vérifier que les codes de conduite élaborés étaient bien respectés, codes de conduite aujourd'hui déclinés en chartes destinées aux acheteurs et aux fournisseurs. **Pour autant, la situation dans les usines à bas coût de main-d'œuvre est toujours largement critiquée par les ONG et les syndicats**, qui considèrent qu'elle ne s'est guère améliorée. La tragédie du [Rana Plaza](#) en 2013, l'une des pires catastrophes industrielles de l'histoire, qui a entraîné la mort de plus de 1 100 personnes travaillant pour l'industrie textile, l'atteste malheureusement.

S'appuyant sur les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT), les associations et les syndicats rappellent inlassablement que **la liberté syndicale et l'octroi d'un salaire décent** font partie des droits fondamentaux sans lesquels aucun développement n'est possible. **Des principes encore rarement mis en exergue par les entreprises.** Sur ces deux points, **le groupe H&M a toutefois annoncé, le 21 février**, qu'il voulait garantir l'élection de représentants des salariés et des salaires décents chez ses principaux fournisseurs d'ici à 2018. Il s'agit d'une nouvelle étape de la société en ce qui concerne sa chaîne d'approvisionnement, après l'annonce, en 2013, de sa volonté de garantir un salaire de subsistance à 850 000 salariés de ses sous-traitants (voir [Impact Entreprises](#) n° 183). Dans son annonce, H&M insiste aussi sur la défense des conditions de travail des femmes, qui représenteraient 64 % des employés de ses sous-traitants, afin de réduire les discriminations et la précarité professionnelle dont elles sont victimes.

Mais en vingt ans, **le périmètre géographique où les articles textiles sont produits s'est également considérablement élargi**, les sous-traitants d'hier ayant eux-mêmes délocalisé leur production, comme l'atteste la construction d'une usine en Ethiopie par le groupe bangladais DBL (voir [Impact Entreprises](#) n° 238) ou l'implantation de l'entreprise chinoise Hangzhou Hundred-Tex Garment au Myanmar (Birmanie), un pays dont le **début d'ouverture démocratique** attire les investissements, mais aussi les mises en garde de la part de la société civile. **C'est du reste dans ce pays que se déroule depuis le début de l'année**

l'un des plus sévères conflits chez un sous-traitant de H&M. Cette constatation a pu être faite grâce au considérable essor des organismes de surveillance à travers le monde, mais aussi grâce à une autre avancée, à savoir la publication de la liste de leurs fournisseurs par certaines marques, comme [H&M](#) ou [GAP](#). Certes, les progrès sont désespérément lents et sans cesse remis en question par des reconfigurations de la géographie mondiale du travail. La solution ne serait-elle pas finalement de passer par une accélération de la transparence afin de faciliter la contribution des ONG et des syndicats au regard de leur rôle de surveillance ?

Déchets, agroalimentaire

Danone et Nestlé s'allient pour créer une bouteille entièrement « biosourcée »

Danone et Nestlé ont annoncé qu'ils créaient un partenariat, Natur'All Bottle, avec la start-up californienne Origin Materials pour réaliser une bouteille entièrement « biosourcée » (issue de matières végétales) à l'horizon 2022, alors que les bouteilles actuelles plafonnent à 30 %. Le polytéréphtalate d'éthylène (PET) utilisé pour fabriquer les bouteilles est traditionnellement un matériau issu du pétrole. Des deux molécules nécessaires pour l'obtenir, une seule est à l'heure actuelle facile à synthétiser à partir de végétaux.

Origin Materials aurait conçu un procédé économiquement viable pour fabriquer un PET entièrement issu de déchets (cartons usagés...) ou de biomasse (sciure de bois...) tout en conservant les qualités du PET traditionnel (transparence, conservation...). Cette technologie a en outre l'avantage de ne pas concurrencer la production de nourriture humaine. Et pour favoriser le déploiement de cette technologie, les partenaires assurent que le procédé sera développé en *open innovation* et donc accessible à tous.

Régions sensibles, impact des biens, construction

Lafarge se forge une durable et solide... mauvaise réputation

Tous les ingrédients sont réunis pour ternir, et pour longtemps, la réputation du cimentier franco-suisse : un leader mondial doté d'une grande visibilité médiatique, des transactions financières avec des groupes armés suspects en Syrie (épicerie des remous internationaux actuels), une candidature pour participer à la construction d'un des ouvrages les plus controversés de ces dernières années (le mur anti-migrants de Donald Trump). **En juin 2016**, le journal *Le Monde* avait révélé que LafargeHolcim avait payé des taxes à l'organisation terroriste Etat islamique entre 2013 et 2014 pour permettre à sa cimenterie de Jalabiya (nord-est de la Syrie) de continuer à fonctionner. **En septembre** de la même année, le ministère de l'Economie avait saisi le parquet de Paris pour de possibles infractions commises par le cimentier (notamment dans le cadre de l'interdiction d'acheter du pétrole en Syrie). **En novembre**, l'association française Sherpa et l'European Center for Constitutional and Human Rights (ECCHR) avait porté plainte contre le groupe, notamment pour financement du terrorisme et complicité de crimes contre l'humanité. Après avoir démenti ces accusations, le groupe a finalement reconnu dans un [communiqué](#) du **2 mars 2017** « *que des collaborateurs de l'entreprise auraient réalisé des transactions avec certains groupes armés et avec des tiers visés par des sanctions* » tout en indiquant que l'enquête menée en interne n'avait « *pu établir avec certitude quels étaient les destinataires ultimes des fonds* ». **Mais le simple fait d'être mentionné dans le cadre d'un financement d'organisations terroristes expose LafargeHolcim à d'autres actions juridiques, en particulier aux Etats-Unis** où cette question n'est pas prise à la légère. Toujours le 2 mars, le quotidien suisse *Tages-Anzeiger* a révélé que LafargeHolcim était candidat à la construction du mur de 3 000 kilomètres envisagé entre les Etats-Unis et le Mexique. Pour défendre sa position, le président du cimentier, Eric Olsen, juge utile de préciser que son entreprise n'est « *pas une organisation politique* ». Mais il se pourrait bien que le politique, c'est-à-dire l'ensemble des conditions qui permettent aux individus de vivre ensemble, se rappelle à son bon souvenir et que **cette décision suscite des mouvements de désinvestissement financier.**

EN BREF

Sécurité alimentaire mondiale. La FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) a publié une nouvelle étude sur les défis qui se posent à l'agriculture et à l'alimentation mondiale. Consultez [l'étude ici](#).

Impact des services. Un nouvel accident mortel a affecté la compagnie ferroviaire Camrail, filiale camerounaise du groupe français Bolloré, provoquant la mort de trois passants et deux blessés graves. En octobre 2016, un train de Camrail avait déraillé entraînant le décès de soixante-dix-neuf personnes (voir [Impact Entreprise n° 247](#)).

Ethique. Dans une [étude](#) publiée le 26 janvier 2017 par la revue américaine *Cell*, des chercheurs indiquent qu'ils sont parvenus à créer des embryons chimères contenant des cellules souches humaines et porcines. Le but ultime serait de cultiver des tissus ou des organes humains chez des animaux.

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d'abonnement à : CFIE, 52 bd Ornano – 75018 Paris